

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

N°42/2017

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	22
Présents	12
Pour	13
Contre	0
Abstention	-
Non participation au vote	-

L'an deux mille dix-sept,

Le quinze décembre à quatorze heures trente,

le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Marne s'est réuni dans la salle du conseil d'administration, après convocation légale, en séance publique, sous la présidence de monsieur Pascal DESAUTELS, président,

Étaient présents : messieurs Pascal DESAUTELS, Philippe SALMON, Thierry BUSSY, Alphonse SCHWEIN, Julien VALENTIN, Jacques AMMOURA, Jean-Michel POINTUD, Jean-Raymond EGON, Raymond BOULARD,

Et mesdames Annie COULON, Frédérique SCHULTHESS, Dominique DETERM.

Monsieur Pascal DESAUTELS a reçu pouvoir de la part de monsieur Charles de COURSON.

OBJET : DUREE D'AMORTISSEMENT D'UN BIEN D'OCCASION – BEA DU SDIS DU HAUT-RHIN

Vu le rapport du président du conseil d'administration,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M61,

Vu la délibération n° 23/2007 du 19 octobre 2007 fixant les durées d'amortissement,

Considérant la nécessité de fixer une durée d'amortissement pour ce bien acheté d'occasion,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration :

- DECIDE :**

- d'amortir le BEA d'occasion - numéro de série VF622AVA000105982 - sur sa durée de vie résiduelle théorique, soit 7 ans,

- d'utiliser le mode d'amortissement linéaire.

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



Pascal DESAUTELS

ACTE REÇU LE

22 DEC. 2017

PREFECTURE DE LA MARNE